

Monsieur le Maire,

Les transports franciliens sont au cœur de l'actualité.

En tout premier lieu, les dysfonctionnements du RER B impactent fortement les scènes et le quotidien de près d'un million de personnes qui l'utilisent chaque jour. Le directeur de la ligne B s'en est expliqué, le mercredi 29 novembre, à l'occasion d'une réunion publique au cours de laquelle les raisons de ces dysfonctionnements ainsi que les pistes d'améliorations ont été présentées.

L'installation de nouvelles rames annoncées initialement pour 2025 et qui in fine ne sera pas achevée avant 2031 devrait contribuer à améliorer (un peu) la situation mais pour des impacts positifs majeurs, il faudra attendre l'installation de l'automatisation du pilotage des trains à l'entrée du tunnel entre Châtelet et gare du Nord et la gestion centralisée des incidents. Cela n'interviendra pas avant 2031-2033. Par ailleurs, le prolongement éventuel de la ligne 4 jusqu'à Bourg-la-Reine a été évoqué mais se situerait à un horizon encore plus lointain.

Cette situation de RER B défaillant pendant encore de longues années et qui est en sous-investissement chronique est à mettre en perspective avec le projet de mise en concurrence du réseau de bus francilien de la RATP qui devait être effectif le 31 décembre de cette année. Cependant, face à une dégradation inédite de l'offre de transport, du manque de main d'œuvre, de la multiplication des incidents sur le matériel, de démissions, de mécontentement et afin d'éviter un effondrement du réseau durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'ajournement de la « mise en concurrence » s'est imposé et le report de l'ouverture à la concurrence, pour une durée de 24 mois maximum a été voté par le Parlement. Force est de constater que les dispositions financières, opérationnelles et sociales indispensables à ce possible changement n'avaient pas été prises alors que l'échéance est connue depuis ...2009.

Nombre d'élus estiment cependant qu'il est possible, à droit constant, de conserver la RATP pour l'exploitation des transports en Île-de-France. Pour cela, l'État doit recentrer la RATP sur l'exploitation des lignes de transports situées en Île-de-France. Ainsi, la session des activités de la RATP hors Île-de-France permettrait d'être conforme à un cas prévu par les directives européennes : celui d'une Régie sur son territoire historique. Une alternative à l'ouverture à la concurrence des réseaux de bus franciliens est donc possible et permettrait à la RATP de retrouver une stabilité indispensable aux

investissements nécessaires pour améliorer les conditions de transports des franciliens, le retour d'un service de qualité et la transformation des mobilités à l'heure du défi climatique.

Un appel a été lancé par de nombreux élus dans le sens de cette proposition. Parmi eux, les maires des villes autour de Sceaux, Bagneux, Châtillon, Malakoff, Cachan, Chevilly-Larue, Arcueil, Gentilly, Villejuif, ont signé cet appel.

Monsieur le maire, nous proposons que Sceaux, par ailleurs engagée dans l'association des villes du RER B Sud, se joigne aux signataires pour défendre une solution permettant de sécuriser les investissements indispensables aux usagers quotidiens du réseau de transport public, et assurant la qualité de service de la RATP qui est primordiale pour la vie quotidienne des Scéens comme de tous les usagers.